



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

ACTION COLLECTIVE DE L'USAID POUR RÉDUIRE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE (CARE-VBG)

Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement

Section 3.3. Éléments du programme : Réponse

Services d'analyse IV Livraison indéfinie Quantité indéfinie (IDIQ)

Contrat N° 7200AA19/D00006/7200AA20F00011

Cette action a été rendue possible grâce à l'Agence des États Unis pour le développement international (USAID) et au soutien généreux du peuple américain. Development Professionals, inc. et Making Cents International, LLC, sont responsables du contenu par le biais du contrat AID Analytical Services IV IDIQ Task Order Collective Action to Reduce Gender Based Violence (CARE GBV) Contrat # 7200AA19D00006/7200AA20F00011. Ce matériel ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États Unis.

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AVEC	(VSLA en anglais) Association villageoise d'épargne et de crédit
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CIJ	Commission internationale des juristes
IASC	Inter-Agency Standing Committee (Comité permanent inter-agences)
LGBTQI+	Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées, ainsi que celles ayant d'autres orientations sexuelles et identités de genre
OSC	One Stop center (Centre à guichet unique)
SMSPS	Santé mentale et soutien psychosocial
SOGIESC	Orientation sexuelle, identité de genre, expression de genre et caractéristiques sexuelles (LGBTQIA+ en français)
USAID	United States Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)
VBG	Violence basée sur le genre
VPI	Violence entre partenaires intimes

Introduction

La réponse à la violence basée sur le genre (VBG) vise à répondre aux besoins à court et à long terme des survivants de la VBG en fournissant un soutien et des services de haute qualité, accessibles et appropriés (Programme mondial conjoint des Nations unies 2015). Tous les aspects de la réponse à la VBG doivent être fondés sur les droits et centrés sur les survivants, et guidés par une analyse intersectionnelle (voir Section 2.0. Principes fondamentaux). Lors de l'élaboration des programmes d'intervention, les responsables de la mise en œuvre doivent intégrer tous les principes fondamentaux (section 2.0. Principes fondamentaux) et les éléments du processus (section 4.0. Éléments de processus) décrits dans les *Éléments fondamentaux*.

Les services de réponse à la VBG doivent être accessibles à tous les groupes de survivants (voir encadré 1.2. VBG et diversité), mais leurs besoins en matière de services et d'accès peuvent différer selon les groupes. Par conséquent, les points d'entrée des services doivent être adaptés pour répondre aux besoins distincts de chaque groupe et conçus pour permettre un accès sûr. Par exemple, les espaces réservés aux femmes et aux filles constituent souvent un point d'entrée essentiel pour la prestation de services, en particulier dans les contextes où les normes patriarcales limitent la sécurité et la mobilité des femmes dans les espaces mixtes. Il est également important de créer des espaces sûrs pour les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées, ainsi que pour celles ayant d'autres orientations sexuelles et identités de genre (personnes LGBTQI+) et les personnes ayant d'autres orientations sexuelles, identités de genre, expressions de genre et caractéristiques sexuelles (SOGIESC) (voir section 1.0. Introduction Encadré 1.1 : LGBTQI+ et SOGIESC Divers et Section 2.0. Principes fondamentaux : Encadré 2.1. Consultation en toute sécurité des parties prenantes LGBTQI+).

Une approche de la réponse à la VBG centrée sur les survivants est essentielle. Gardez à l'esprit que, si les services doivent être mis à la disposition de tous les survivants, il est possible que tous ne veuillent pas ou n'aient pas besoin d'y accéder. Une approche centrée sur les survivants permet à ces derniers d'acquérir des connaissances et des informations sur les services disponibles et sur la manière d'y accéder, mais en fin de compte, c'est à l'individu qu'il revient de décider s'il veut utiliser ces services (CARE-VBG 2021).

En plus d'être centrée sur les survivants, une réponse communautaire holistique et complète à la VBG est fondée sur les traumatismes, est multisectorielle, fait appel à des mécanismes et à des acteurs formels et informels et comprend des lois et des politiques qui obligent les auteurs à rendre des comptes (voir section 3.0. Éléments du programme : Environnement favorable) Elle propose également des soins de santé et des services de soutien psychosocial, la justice et des recours juridiques, des voies d'accès à l'autonomie économique et à l'éducation, ainsi que d'autres services sociaux. Une composante essentielle d'une réponse efficace à la VBG est la coordination entre les acteurs, en particulier dans le développement et la mise en œuvre d'un réseau d'orientation solide. Les organismes de financement peuvent également jouer un rôle important dans la création et le renforcement des réponses parmi et entre les acteurs formels et informels.

Parmi les ressources clés pour la création d'un système d'intervention formel efficace, on peut citer *l'Ensemble de services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violence* élaboré par le Programme mondial conjoint des Nations unies (Nations unies 2015) et le document de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) intitulé *Prendre soin des femmes victimes de la violence : Un programme de* *Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement*

Section 3.3. Éléments du programme : Réponse

l'OMS pour la formation des prestataires de soins de santé (OMS 2021). Ils couvrent les directives en matière de santé, de justice, de police et de services sociaux, ainsi que la manière de coordonner, de mettre en œuvre et de budgétiser les services essentiels. Étant donné que ces deux ressources ont été conçues pour les femmes cisgenres survivantes de la violence entre partenaires intimes (VPI), les organismes de mise en œuvre doivent mener une recherche formative pour déterminer comment adapter les directives et la formation à d'autres populations de survivants de la VBG. En outre, ils se concentrent sur le système de réponse formelle.

Les acteurs informels de la réponse à la VBG sont basés sur la communauté et la famille, et jouent des rôles qui incluent la fourniture de formes coutumières, religieuses et alternatives de guérison, de justice et de soutien économique, ainsi que le soutien et la défense des survivants pour accéder aux mécanismes de réponse formels.

Une réponse holistique à la VBG se compose de ces trois éléments clés :

1. Des services accessibles et de qualité
 - a. Des soins de santé (physique et mentale) et un soutien psychosocial
 - b. La justice, le maintien de l'ordre et le recours juridique
 - c. Les voies de l'autonomisation économique et de l'éducation
 - d. Autres services sociaux
2. Un réseau de référence solide
3. Prévention de nouvelles violences

En un coup d'œil : Éléments de réponse dans les programmes de lutte contre la VBG

Les trois éléments de la réponse à la VBG sont :

- Des services accessibles et de qualité
 - Des soins de santé (physique et mentale) et soutien psychosocial
 - La justice, le maintien de l'ordre et le recours juridique
 - Les voies de l'autonomisation économique et de l'éducation
 - Autres services sociaux
- Un réseau de référence solide
- Prévention de nouvelles violences

Le personnel de l'USAID et les partenaires de mise en œuvre peuvent utiliser ces conseils dans les programmes intégrés et autonomes de lutte contre la VBG pour inclure les éléments de réponse. Cette section décrit chaque élément et son importance dans la réponse à la VBG, propose des questions à examiner et fournit des outils et des ressources utiles.

Élément 1a. Des services accessibles et de qualité : Soins de santé et soutien psychosocial

Quels sont les soins de santé et le soutien psychosocial en matière de VBG ?

Les services de soins de santé et de soutien psychosocial peuvent avoir un effet positif sur la santé et le bien-être immédiat et à long terme d'un survivant s'ils sont fournis par des services appropriés et accessibles.

Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement

Section 3.3. Éléments du programme : Réponse

Les services de santé sont un point d'entrée à la fois pour identifier la VBG et pour fournir des services de réponse importants aux survivants. Les prestataires de soins de santé sont souvent les premiers professionnels que les victimes de VBG consultent à la suite de la violence. Cependant, de nombreux survivants consultent les services de santé pour des blessures sans en révéler la cause.

Soins aux femmes victimes de violence de l'OMS : Un programme de l'OMS pour la formation des prestataires de soins de santé (2021) ne recommande pas le dépistage universel de la VBG. Il recommande plutôt aux prestataires de soins de santé de parler aux femmes de la violence si elles en parlent ou s'il y a des signes qui suggèrent un abus potentiel ET si les conditions minimales suivantes sont remplies :

- Les prestataires sont formés sur la manière de poser des questions sur la violence et de fournir un soutien de première ligne (voir l'encadré 3.3.1.).
- Une procédure d'exploitation standard est en place.
- Un réseau de référence est établi et opérationnel.
- Le respect de la vie privée et la confidentialité peuvent être assurés.

Si ces critères sont remplis et que des actes violents sont suspectés, les directives de l'OMS recommandent de poser d'abord indirectement la question à propos d'une éventuelle maltraitance. Qu'une personne révèle ou non des violences, proposez des informations sur les ressources liées à la violence et la possibilité d'un suivi. Pour toute personne qui révèle avoir subi des violences, l'OMS recommande aux prestataires de santé d'apporter un soutien de première ligne en utilisant le protocole LIVES (Listen, inquire, validate, enhance safety, support/Écouter, s'informer, valider, renforcer la sécurité, soutenir) (voir encadré 3.3.1.).

Encadré 3.3.1. L'approche LIVES de l'OMS pour le soutien de première ligne

Le protocole LIVES de l'OMS destiné aux prestataires de soins de santé a été conçu pour améliorer la qualité de la prise en charge des survivants de la VBG en établissant des normes pour un soutien de première ligne prodigué avec compassion par les prestataires de soins de santé, dans le respect du principe de base « ne pas nuire » (voir Section 2.0. Principes fondamentaux : Principes fondamentaux n° 1 : Ne pas nuire).

Les étapes suivantes constituent le protocole LIVES :

L : Écouter (Listen) les survivants en utilisant des techniques d'écoute active et en évitant de juger les actions du survivant.

I : S'enquérir (Inquire) des besoins et des préoccupations des survivants, en posant des questions ouvertes et en les répétant pour s'assurer de leur compréhension.

V : Valider (Validate) les sentiments et les actions du survivant, en répétant qu'il n'est pas à blâmer.

E : Améliorer (Enhance) la sécurité en aidant le survivant à réfléchir à la manière de se protéger contre d'autres atteintes.

S : Soutenir (Support) les survivants en discutant de leur accès à un soutien social et en les orientant vers des services qualifiés.
(OMS 2021)

En plus du soutien de première ligne, les prestataires de soins de santé doivent traiter les problèmes de santé qui ont amené la personne à la clinique, répondre aux besoins médicaux immédiats, évaluer les

Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement

Section 3.3. Éléments du programme : Réponse

besoins en matière de santé mentale nécessitant un traitement ou une orientation, et orienter les personnes vers d'autres services, le cas échéant. Les services de santé à proposer immédiatement après une agression physique ou sexuelle comprennent l'évaluation de l'état émotionnel, un examen physique, un examen médico-légal, le traitement des blessures, la contraception d'urgence (dans les cinq jours suivant l'agression), le traitement des infections sexuellement transmissibles, la prophylaxie post-exposition pour la prévention du VIH (dans les 72 heures suivant l'agression), l'adaptation des options contraceptives et la planification des soins personnels, y compris les visites de suivi.

Tous les services de santé destinés à identifier et à traiter la VBG doivent comprendre un espace privé pour les consultations, un prestataire de soins de santé formé au soutien de première ligne, des mécanismes de confidentialité, des procédures opérationnelles standard et des réseaux de référence établis (OMS 2021).

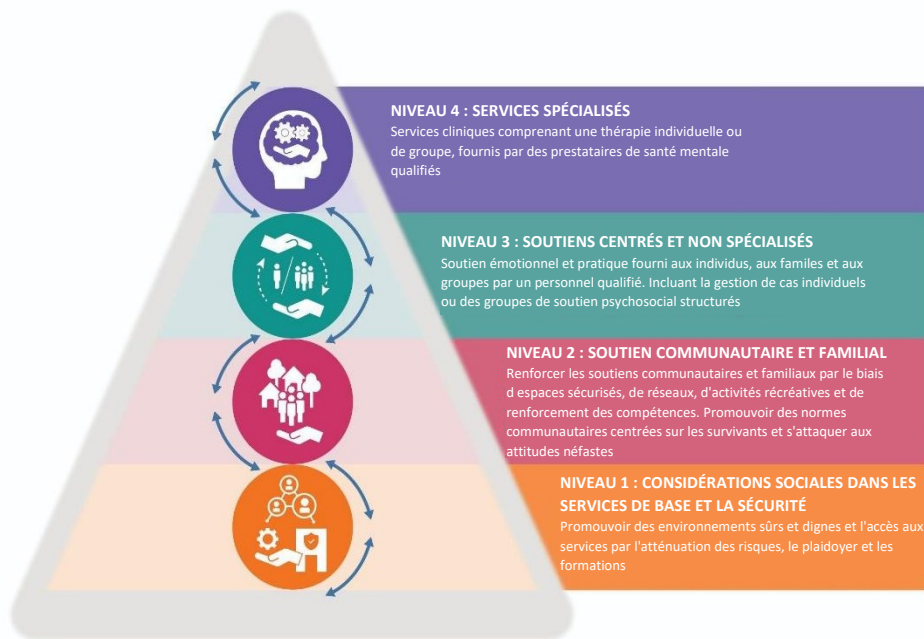
Pour plus de détails sur la façon dont les prestataires de santé peuvent établir une relation pour poser des questions et écouter les révélations, ainsi que sur l'utilisation de LIVES, veuillez consulter le programme de formation de l'OMS, qui comprend des présentations PowerPoint et des vidéos (OMS 2021).

La santé mentale et le soutien psychosocial (SMSPS) sont étroitement liés, et l'acronyme SMSPS est souvent utilisé pour refléter les programmes qui sont interdépendants. Les services de santé mentale comprennent des services cliniques psychologiques, psychiatriques ou sociaux destinés à aider les survivants qui connaissent des perturbations de leur fonctionnement de base ou de leur santé mentale. Lorsque le personnel possède les antécédents et la formation appropriés, les programmes de lutte contre la VBG peuvent fournir des services directs, notamment des thérapies individuelles, des thérapies de groupe et d'autres services spécialisés. Si le personnel n'est pas équipé pour fournir ces services directement, il doit être formé pour identifier les signes de détresse et orienter les personnes vers les services existants.

Les interventions de soutien psychosocial se concentrent sur le soutien émotionnel et pratique, l'adaptation au stress et la réduction de ce dernier, la création de liens interpersonnels et le renforcement des mécanismes de soins collectifs, ainsi que la promotion d'un accès sûr et digne aux services. Ces services peuvent comprendre la mise en place de réseaux de pairs ou d'espaces communautaires sûrs, la gestion de cas et les services d'orientation, qui sont essentiels pour identifier, hiérarchiser et orienter le soutien dont les survivants ont besoin, ou la formation des prestataires de services aux attitudes et pratiques axées sur les survivants.

La pyramide d'intervention de la SMSPS du Comité permanent inter-agences (IASC) illustre quatre niveaux complémentaires de soutien qui, ensemble, forment une approche holistique de la santé mentale et du bien-être psychosocial (figure 3.3.1.). Vous trouverez des informations supplémentaires sur la SMSPS dans le document intitulé *How to Integrate Mental Health and Psychosocial Interventions in Gender-Based Violence Programs in Low-Resource Settings* (CARE-VBG 2022).

Figure 3.3.1. Les quatre niveaux complémentaires de soutien qui, ensemble, forment un continuum de soins pour les besoins en matière de santé mentale et de services psychosociaux



Pourquoi les soins de santé et le soutien psychosocial sont-ils importants pour la réponse à la VBG ?

Même si les expériences des survivants varient, l'impact de la VBG sur la santé mentale et physique, ainsi que sur le bien-être psychosocial peut avoir des conséquences considérables pour les individus, les familles et les communautés. Les prestataires de soins de santé et de services d'aide psychosociale peuvent jouer un rôle essentiel en traitant les effets physiques immédiats de la violence et en aidant les survivants à se rétablir et à comprendre qu'ils ne sont pas responsables de la maltraitance. Ils peuvent également être en mesure d'aider à prévenir d'autres violences (voir section 3.1. Éléments du programme : Prévention). Les organisations de mise en œuvre peuvent aider les prestataires à jouer ce rôle en fournissant une formation efficace à la prestation de services prodigués avec compassion, appropriés et fondés sur les droits ou en la vérifiant.

Les services de soins de santé, en particulier la gestion clinique des agressions sexuelles et de la VPI, permettent souvent de sauver des vies. Les projets de santé qui intègrent la prise en charge de la VBG doivent consulter des experts en la matière, les parties prenantes locales, ainsi que les ressources et protocoles existants lors de la conception et de la mise en œuvre de leurs activités. Il existe plusieurs documents d'orientation pas à pas sur la prestation de services de santé et la gestion clinique du viol et de la santé mentale dans le cadre des programmes de lutte contre la VBG, y compris le soutien immédiat et le suivi (voir Outils et ressources dans cette section). Pour plus de détails sur la manière dont les programmes de santé mondiale de l'USAID peuvent aborder la VBG, consultez la Section 2.0. Éléments du programme : Éléments de programme spécifiques au secteur : Lutter contre la violence basée sur le genre par le biais de programmes de santé mondiaux.

Le rôle des acteurs informels de la santé dans la réponse à la VBG

Les guérisseurs traditionnels et informels - tels que les sages-femmes,* les accoucheuses traditionnelles, les guérisseurs traditionnels et les herboristes - sont des soignants de confiance dans de nombreuses communautés et peuvent jouer un rôle important dans la réponse à la VBG. Une étude menée en Jamaïque a révélé que les sages-femmes étaient intéressées par une formation sur la réponse à la VBG, car les clientes évoquaient souvent cette dernière, mais les sages-femmes ne savaient pas comment y répondre (Pitter 2016). Les organismes de mise en œuvre qui s'engagent dans la réponse aux services de santé en matière de VBG doivent organiser la formation et le renforcement des capacités des prestataires informels de services de santé mentale et physique sur la manière d'utiliser une approche centrée sur la victime et respectant le principe de « ne pas nuire ».

**Notez que les sages-femmes font partie du système de santé officiel dans certains endroits.*

Exemple de programme : Les services de proximité facilitent l'accès aux services de lutte contre la VBG pour les groupes marginalisés en Haïti

Le projet FOSREF-USAID Konbat Vyolans en Haïti s'est délibérément concentré sur les groupes à risque, notamment les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI), les travailleuses du sexe, ainsi que sur les filles et les femmes, afin de réduire la VBG dans les communautés les plus marginalisées des grands centres urbains. Le projet a fourni des informations et des formations à un réseau de pairs éducateurs, ainsi qu'à des prestataires de soins de santé et des agents de santé communautaires sur la prévention de la VBG, le dépistage approprié de la maltraitance et l'orientation vers des services psychosociaux et médicaux. L'une des activités du projet consistait à renforcer la prestation de services cliniques et de conseils spécialisés en matière de VBG pour les survivants LGBTI par le biais d'un centre LGBTI à Port-au-Prince. S'occuper du bien-être émotionnel des victimes est particulièrement important dans le contexte de la stigmatisation, de la discrimination et de la violence endémiques à l'encontre des personnes LGBTI et des travailleuses du sexe, ainsi que des niveaux élevés de violence à l'encontre des femmes et des filles dans certaines communautés (USAID 2019).

Outils et ressources

- CARE-VBG 2022. « *How to Integrate Mental Health and Psychosocial Interventions in Gender-Based Violence Programs in Low-Resource Settings [No. 4 in a series]* ». Washington, D.C. : USAID. Consulté le 23 mai 2022. https://makingcents.com/wp-content/uploads/2021/01/CARE-GBV_04_MHPSS_v6-508.pdf.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2021. *Caring for Women Subjected to Violence: A WHO Curriculum for Training Healthcare Providers*. Genève, Suisse : OMS. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240039803>.
- ———. 2014. *Health Care for Women Subjected to Intimate Partner Violence or Sexual Violence : A Clinical Handbook*. Genève, Suisse : OMS. Consulté le 23 mai 2022. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/136101>.
- ———. 2013. *Responding to Intimate Partner Violence and Sexual Violence against Women : WHO Clinical and Policy Guidelines*. Genève, Suisse : OMS. Consulté le 23 mai 2022. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/85240/9789241548595_eng.pdf.

Élément I b. Des services accessibles et de qualité : Justice, maintien de l'ordre et recours juridique

Que signifie disposer d'une justice, d'un maintien de l'ordre et d'un recours juridique ?

Les systèmes judiciaire, policier et juridique comprennent les lois et politiques internationales, régionales et nationales relatives à la VBG, ainsi que le réseau d'entités gouvernementales, non gouvernementales et privées qui favorisent l'accès à une série de services destinés à rendre la justice et à protéger les victimes de VBG. Ce réseau comprend la police, les tribunaux, l'aide juridique et les systèmes communautaires, tels que les mécanismes de plainte communautaires (UNICEF 2019) et d'autres formes de systèmes alternatifs de résolution des conflits (Heilman et coll. 2016) (voir l'Encadré 3.3.2. pour des exemples de mécanismes formels et informels de réponse de la justice).

Encadré 3.3.2. Exemples de mécanismes formels et informels de réponse de la justice

Mécanismes formels

Lois internationales et nationales

Application de la loi

Tribunaux et autres institutions judiciaires

Soutien juridique, y compris l'aide judiciaire

Mécanismes informels

Lois religieuses et coutumières

Tribunaux et systèmes de justice communautaires et familiaux

Règlement extrajudiciaire des litiges (pratiqué par une série d'acteurs)

Les projets qui intègrent une réponse en matière de justice et de recours juridique doivent informer les survivants des exigences et des capacités du système judiciaire local, des répercussions possibles pour les survivants et le personnel médical (comme une répercussion de leur témoignage au tribunal), et de la capacité des laboratoires locaux à analyser les preuves dans les cas d'agression sexuelle (Moussa et coll. 2014). Pour des raisons personnelles, sociales et structurelles, certaines personnes survivantes de la VBG peuvent choisir de ne pas recourir au système juridique formel. Les causes en sont notamment le temps, l'argent, la crainte de perdre la garde des enfants, de la perte potentielle des biens et du logement, de la violence supplémentaire de la part de l'agresseur ou des membres de la famille suite au signalement, de la honte, du faible taux de condamnation des agresseurs et du risque de retraumatisme (Gardsbane et coll. 2021) (voir également la Section 4.0. Éléments du processus : Élément de processus n° 3 : Planification et conception stratégiques).

Outre les systèmes judiciaires formels, les communautés peuvent disposer de lois religieuses et coutumières, de pratiques de médiation familiale et d'autres processus alternatifs de résolution des conflits pour lutter contre la VBG. Des études ont documenté l'utilisation de ces pratiques de justice coutumière ou informelle dans des contextes communautaires et dans le cadre de l'aide policière, juridique ou d'autres systèmes de justice formelle (Heilman et coll. 2016, Gardsbane et coll. 2021). Cette recherche a montré que si ces pratiques sont généralement menées dans des contextes patriarcaux qui

Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement

Section 3.3. Éléments du programme : Réponse

ne garantissent pas la justice pour les femmes, tous les acteurs devraient être engagés, plutôt qu'évités, pour promouvoir l'utilisation de pratiques centrées sur les survivants, à moins que ces acteurs ne restent résistants au changement et ne représentent un risque réel pour les survivants.

Les organisations de mise en œuvre doivent envisager de renforcer la capacité des acteurs de la justice informelle à intégrer une approche équitable de la justice et de la réponse à la VBG (OIDD 2021). Il peut s'agir de chefs religieux, de dirigeants locaux et traditionnels, de systèmes judiciaires traditionnels, d'écoles et d'autres acteurs qui peuvent s'engager dans des programmes communautaires axés sur la promotion d'un pouvoir et de droits équitables, ainsi que sur la mise en place de systèmes de lutte contre la VBG centrés sur les survivants.

Les programmes visant à soutenir des systèmes et des services judiciaires et juridiques efficaces peuvent inclure :

- Renforcer les lois et les politiques et leur mise en œuvre, notamment en étendant les lois au viol conjugal et à la maltraitance économique (en mettant l'accent sur les droits fonciers) et en travaillant avec les gouvernements pour améliorer la mise en œuvre des lois existantes
- Formation transformatrice en matière d'égalité des genres et renforcement des capacités des acteurs formels et informels du secteur de la justice (notamment la police, les magistrats et autre personnel des tribunaux, les prestataires d'aide juridique, les dirigeants traditionnels, les tribunaux coutumiers) sur les approches centrées sur les survivants pour fournir des services aux victimes de la VBG
- Informer les membres de la communauté de leurs droits, ainsi que déstigmatiser l'utilisation des services et fournir un soutien, notamment financier et de défense des intérêts, pour accéder aux services
- La création de postes de police pour les femmes, qui peut réduire certains des problèmes systématiques des modèles de police dominés par les hommes (bien que les preuves soient mitigées dans différents contextes)
- Fournir un soutien direct et défendre les intérêts des personnes qui recherchent des services

La réponse à la VBG est encore plus compliquée dans des contextes tels que les catastrophes et les crises prolongées, comme la COVID-19, qui empêchent la libre circulation. Les adaptations comprennent le développement d'applications spéciales pour téléphones mobiles qui permettent d'accéder à des lignes d'assistance et à d'autres ressources, ainsi que le transfert en ligne des services de justice, bien que ces adaptations doivent être soigneusement planifiées pour éviter de mettre davantage en danger les victimes de la VBG (ONU Femmes et coll. 2020b).

Selon la Commission internationale des juristes (CIJ), les mesures illustrant la mise en œuvre de services appropriés fondés sur les droits sont les suivantes :

- **Dignité et contrôle** : Les victimes de VBG doivent être en mesure de prendre des décisions éclairées sur l'opportunité et la manière d'utiliser les initiatives juridiques à leur disposition.
- **Informés de leurs droits** : Les survivants doivent être informés que la VBG constitue une violation de leurs droits fondamentaux et doivent être conseillés sur les recours possibles.

Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement

Section 3.3. Éléments du programme : Réponse

- **Accès à l'aide juridique** : Toutes les personnes survivantes, quel que soit leur milieu, devraient avoir accès à une aide juridique centrée sur les survivants et accessible financièrement, culturellement et linguistiquement.
- **Reconnaissance devant la loi avec pleine autonomie juridique** : La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) prescrit que les survivants disposent d'une autonomie juridique complète sans avoir à demander la permission des membres de leur famille (CIJ 2016).

Pourquoi la justice, la régulation et les recours juridiques sont-ils importants pour répondre à la VBG ?

L'application des lois et l'utilisation d'autres moyens pour faire en sorte que la VBG soit sanctionnée par les autorités traduisent le rejet par la société de la VBG et son soutien aux survivants. L'application de la loi peut également prévenir de nouvelles violences. Cependant, le système judiciaire public reste problématique pour les survivants de la VBG à travers le monde, dont la plupart ne signalent pas la VBG aux sources officielles pour une série de raisons personnelles, sociales et structurelles (CIJ 2016, Palerme 2014). Au contraire, la plupart des femmes qui signalent des actes de VPI et de la violence sexuelle le font auprès de sources informelles, généralement des personnes de leur réseau social (Stark et coll. 2016, Linos et coll. 2014). Avant que le recours juridique ne devienne une réalité pour les survivants, les organisations de mise en œuvre devraient peut-être s'attaquer aux normes sociales qui découragent le signalement, ainsi qu'aux préjugés et à la discrimination au sein de la police et des institutions juridiques.

Exemple de programme : Réduire l'impunité envers la VBG par le renforcement du secteur judiciaire

Grâce au projet de renforcement du secteur de la justice (2013-2018) au Salvador, les activités de réforme du secteur de la justice de l'USAID ont été conçues pour réduire l'impunité dans les cas de VBG, améliorer le soutien juridique et les autres formes de soutien aux victimes et renforcer la capacité des acteurs clés du système judiciaire à gérer les cas de VBG par le biais d'une assistance technique et de formations. Le projet s'est attaqué à la VBG en soutenant et en développant un modèle de soutien intégré aux victimes qui associe les agences gouvernementales, les institutions du secteur judiciaire et la société civile. Cette activité a permis de mettre en place des unités de police spécialisées, dotées d'agents formés à la gestion des incidents de violence domestique et sexuelle et pouvant offrir aux victimes un soutien psychologique (USAID 2020).

Exemple de programme : Réguler la violence à l'encontre des personnes LGBTQI+ au Monténégro

Au Monténégro, deux groupes collaborent depuis plusieurs années avec la police pour améliorer la réponse à la violence contre les personnes LGBTQI+ et garantir leur accès à la justice et à la protection. En 2012, ils ont commencé à élaborer des lignes directrices et des formations pour la police, et pendant plusieurs années, ils ont réussi à obtenir le soutien de la direction de la police pour les mettre en œuvre. Désormais, ils travaillent également avec les procureurs et les juges afin de garantir une approche et une responsabilité à l'échelle du système lorsqu'une attaque se produit. Ils ont également contribué à la création d'officiers de liaison LGBTQI+ au sein des forces de police, bien qu'il ait été difficile d'obtenir un soutien institutionnel complet pour ces officiers (House et coll. 2018).

Outils et ressources

- Heilman B, N Paul-Gera, T Musuya, et S Siebert. 2016. *Quelle justice, quelle alternative ? Locating Women's Voice and Agency in Alternative Dispute Resolution Responses to Intimate Partner Violence*. Beyond Borders, Center for Domestic Violence Prevention (CEDOVIP), International Center for Research on Women (ICRW). Consulté le 23 mai 2022. <https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2016/10/ICRW-Mediation-Paper-FINAL.PDF>.
- House Stonewall C. 2018. *LGBT Access to Justice Toolkit: Challenging Violence through LGBT Community Engagement*. Londres, Royaume-Uni : Stonewall. Consulté le 23 mai 2022. https://www.stonewall.org.uk/system/files/access_to_justice_toolkit_english.pdf.
- Commission internationale des juristes (CIJ). 2016. *Women's Access to Justice for Gender-Based Violence: A Practitioner's Guide*. Genève, Suisse : CIJ. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.icj.org/wp-content/uploads/2016/03/Universal-Womens-accesss-to-justice-Publications-Practitioners-Guide-Series-2016-ENG.pdf>.
- Programme mondial conjoint des Nations unies. 2015. *Essential Services Package for Women and Girls Subject to Violence. Module 3 : Justice and Policing*. New York: United Nations Population Fund. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.unfpa.org/resources/essential-services-package-women-and-girls-subject-violence-module-3>.

Élément I c. Des services accessibles et de qualité élevée : autonomisation économique et éducation

Que sont les interventions d'autonomisation économique et d'éducation dans la réponse à la VBG ?

Programmes d'autonomisation économique

L'autonomisation économique peut être un levier puissant pour aider les survivantes de la VBG, ainsi que les autres survivants de la VBG, à acquérir l'indépendance qui leur offre des options afin de faire face à la violence actuelle et future (voir également la Section 3.3. Éléments du programme : Prévention : Stratégie n° 4 : Réduction de la pauvreté). Les données indiquent que lorsque les femmes sont considérées comme apportant une valeur aux familles lorsqu'elles travaillent, les programmes d'autonomisation économique (tels que le microcrédit, les associations villageoises d'épargne et de crédit [AVEC] et les activités génératrices de revenus) peuvent contribuer à réduire la VPI (Heise 2020). Les normes sociales et de genre qui sous-tendent l'inégalité entre les sexes sont les mêmes que celles qui limitent les possibilités économiques et la promotion des femmes. Lorsque les initiatives d'autonomisation économique engagent non seulement les femmes, mais aussi les partenaires, les autres membres du ménage et les communautés dans une réflexion critique sur le côté positif pour les familles et les communautés de l'engagement des femmes dans le travail et les finances du ménage, les perceptions négatives du rôle des femmes peuvent changer.

En même temps, il est de plus en plus évident que les programmes qui se concentrent uniquement sur l'autonomisation économique des femmes ne contribuent pas à réduire la VPI et, dans certains contextes, ils peuvent même l'augmenter. Il s'agit notamment d'interventions de microfinance, d'épargne et de moyens de subsistance qui sont mises en œuvre sans programme complémentaire de transformation en matière d'égalité des genres (Kerr-Wilson et coll. 2020).

Parmi les autres facteurs importants pour la réussite des interventions d'autonomisation économique figurent la qualité de la mise en œuvre elle-même (par exemple, les animateurs doivent être formés de manière adéquate et les interventions doivent avoir une durée suffisante), l'accès des participants à la trésorerie à court et à long terme pour mettre en pratique les nouvelles compétences, la demande de produits et de services et la capacité à gagner suffisamment d'argent. Certaines recherches suggèrent également que le renforcement de la sécurité alimentaire pour l'ensemble de la famille, y compris les hommes, peut réduire la VPI (Jewkes et coll. 2020).

En un coup d'œil : Approches visant à faire évoluer les normes grâce aux programmes d'autonomisation économique des femmes

Selon les recherches menées par le Projet Passages de l'Institute for Reproductive Health de l'université de Georgetown, les approches réussies pour faire évoluer les normes dans les programmes de lutte contre la VPI et en faveur de l'autonomisation économique des femmes sont les suivantes :

- Des programmes de connaissances et de compétences pour augmenter le revenu des femmes et leur contrôle sur les décisions du ménage (Singh et coll. 2018)
- Faire participer les hommes et les garçons pour s'attaquer aux dynamiques de pouvoir profondément ancrées entre les hommes et les femmes dans les ménages et les communautés (Burjorjee et coll. 2017)
- Activités de réglementation ou structurelles afin de soutenir le changement de norme, directement ou indirectement, par exemple, des activités de soutien aux droits fonciers et à la représentation politique des femmes aux postes d'élus (Marcus 2018)
- Engagement communautaire ou formation en groupe
- Programmes de couple pour partager de nouvelles idées et améliorer la dynamique des relations (par exemple, le « Voyage de Transformation » [Journey of Transformation] de Promundo)
- AVEC pour donner accès aux prêts et épargner de l'argent ; les AVEC combinés avec des dialogues de couple et des discussions de groupe sur le genre peuvent changer les normes (par exemple, le programme « Vision for Change » de MARS) (Singh et coll. 2018)

(Projet Passages 2021, diapositive 17)

Pour plus de détails sur la manière dont les programmes de croissance économique et de commerce de l'USAID peuvent aborder la VBG, voir la Section 3.4. Éléments du programme : Éléments de programme spécifiques au secteur : Lutter contre la violence sexiste grâce aux programmes de croissance économique et de commerce.

Programmation de l'éducation

Les programmes d'éducation peuvent jouer un rôle important dans la réponse à la VBG que les apprenants peuvent subir à l'école ou en dehors de celle-ci. Certains programmes d'éducation abordent la prévention de la VBG, l'atténuation des risques, la réponse et l'environnement favorable, tandis que d'autres ont des objectifs ciblés. Une programmation efficace consiste à rendre les écoles plus sûres, à fournir des références et un soutien efficaces pour traiter les effets de la violence sur les apprenants, et à programmer la réintégration des élèves qui ont quitté l'école à cause de la violence.

Les stratégies utilisables par les programmes d'éducation pour répondre à la VBG comprennent la mise en œuvre d'une approche globale de l'école (Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence - INEE 2019), le fait de doter les éducateurs des compétences et des ressources nécessaires pour enseigner de manière non violente, la fourniture de services d'orientation tenant compte des traumatismes et du genre, le soutien de programmes alternatifs et de réinsertion, et la mise en place de procédures et de mécanismes de signalement confidentiels, indépendants et accessibles.

Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement

Section 3.3. Éléments du programme : Réponse

Les effets de la COVID-19 sur les filles en âge d'aller à l'école comprennent l'augmentation du nombre de filles non scolarisées et l'augmentation des expériences de violence sexuelle et d'autres formes de VBG, y compris les mariages et unions précoces et forcés. Donner accès à l'éducation aux personnes survivantes de la VBG, en particulier à celles qui ne sont pas scolarisées, signifie s'attaquer aux effets de la violence, notamment en s'assurant que des services d'orientation sont en place (voir la section 4.0. Éléments du processus : Cartographie des réseaux d'orientation), donnant accès à un soutien financier, et potentiellement à d'autres services, tels que la garde d'enfants (Save the Children 2021).

L'accès des filles à l'école secondaire peut également être amélioré par des lois et des politiques (ONU Femmes et coll. 2020c). Il peut s'agir de permettre aux étudiantes enceintes ou mariées (souvent de force) de poursuivre leurs études. Pour plus de détails sur la manière dont les programmes d'éducation de l'USAID peuvent aborder la VBG, consultez la Section 3.4. Éléments du programme : Éléments de programme spécifiques au secteur : Lutter contre la violence basée sur le genre par le biais de programmes d'éducation.

Pourquoi l'autonomisation économique et l'éducation sont-elles importantes pour la réponse à la VBG ?

Les programmes d'autonomisation économique et d'éducation peuvent être des aspects importants des services d'intervention qui répondent aux besoins à court et à long terme des survivants de la VBG, car la pauvreté, le manque d'éducation et la VBG sont des facteurs qui se renforcent mutuellement (Terry 2004, SIDA 2015). L'accès aux moyens de subsistance et à l'éducation peut servir de facteurs de protection pour atténuer les effets de la violence (voir section 3.2. Éléments du programme : Atténuation des risques) et offrent des possibilités de guérison, de rétablissement et d'autonomisation. Ils peuvent également contribuer à réduire la violence future.

Les programmes d'autonomisation économique des femmes peuvent offrir aux personnes survivantes la possibilité de contribuer au bien-être de leur famille et de leur communauté, ainsi qu'au développement national. L'accès à l'éducation et des niveaux de scolarité plus élevés sont corrélés à des revenus plus élevés pour les filles, à de meilleurs niveaux de vie, à un pouvoir de décision accru et à des niveaux plus faibles de mariage d'enfants (Haugen et coll. 2014). Les personnes ayant suivi un enseignement secondaire acceptent moins les châtements corporels à l'école (Together for Girls et al. 2021). Il est particulièrement important de s'attaquer aux obstacles à l'éducation liés à la VBG pour les apprenants LGBTQI+, les personnes handicapées et les autres qui peuvent quitter l'école par crainte pour leur sécurité (Shivshanker et coll. 2021).

Outils et ressources

- Heise L. 2020. *Women's Economic Empowerment and Intimate Partner Violence: Untangling the Intersections*. Webinar from the Prevention Collaborative. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.youtube.com/watch?v=4nGwDbpCgQI>.
- Gibbs A et K Bishop. 2019. *Combined Economic Empowerment and Gender-Transformative Interventions: Evidence Review*. Prétoria, Afrique du Sud Programme « What Works to Prevent VAWG ». Consulté le 23 mai 2022. <https://www.whatworks.co.za/resources/evidence-reviews/item/652-combined-economic-empowerment-and-gender-transformative-interventions>.
- Jewkes R, S Willan, L Heise, L Washington, N Shai, A Kerr-Wilson et N Christofides. 2020. "Effective Design and Implementation Elements in Interventions to Prevent Violence against Women and Girls." In *What Works to Prevent VAWG Global Programme Synthesis Product Series*. Prétoria, Afrique du Sud Conseil de recherche médicale d'Afrique du Sud. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.whatworks.co.za/documents/publications/373-intervention-report19-02-20/file>.
- USAID. 2015. *Beyond Access: Integrating Gender-Based Violence Prevention and Response into Education Projects*. Washington, D.C. : USAID. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.usaid.gov/documents/1865/beyond-access-toolkit-integrating-gender-based-violence-prevention-and-response>.

Élément I d Autres services sociaux

Que sont les « autres services sociaux » ?

Les services sociaux favorisent le bien-être des survivants et peuvent inclure des ressources permettant de fournir des informations en cas de crise (telles que des lignes d'assistance téléphonique), des espaces sûrs et des refuges, des informations communautaires, des conseils en cas de crise, des services d'accompagnement, une aide ou un soutien financier, des services de protection de l'enfance et d'autres services visant à assurer la sécurité physique ainsi qu'un sentiment de sécurité émotionnelle et psychologique (Jewkes et coll. 2015, ONU Femmes et coll. 2015).

Les refuges peuvent constituer une intervention importante si les programmes d'hébergement sont conçus pour être dans un lieu confidentiel que les agresseurs ne peuvent pas trouver. Pour minimiser les risques lors de la conception des abris, le personnel doit appliquer une analyse de genre et de risque qui inclut l'évaluation des dynamiques de genre et de pouvoir et la consultation des populations cibles (Rule et coll. 2017).

Les centres à guichet unique (OSC) constituent une ressource possible pour les survivants qui peuvent obtenir plusieurs services en un seul endroit. Ils ont été décrits comme « un centre interprofessionnel, basé sur le système de santé, qui fournit des services de santé centrés sur les survivants ainsi qu'une combinaison de services sociaux, juridiques, de police ou d'hébergement aux survivants de la violence de la part d'un partenaire intime (VPI) ou de la violence sexuelle (VS) » (Olson et coll. 2020). Ils ont été largement adoptés dans le monde entier afin de fournir des services intégrés aux survivants en un seul

Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement

Section 3.3. Éléments du programme : Réponse

endroit et d'éviter qu'ils ne soient à nouveau traumatisés par les multiples répétitions de leurs expériences de violence. Le succès des OSC dépend largement de leur mise en œuvre, notamment du fait qu'ils disposent d'un personnel, d'un espace et d'un financement dédiés. Ils s'adressent principalement aux femmes cisgenres et hétérosexuelles, ce qui limite leur capacité à fournir des ressources spécialisées, notamment pour les personnes LGBTQI+.

Les OSC peuvent être bénéfiques lorsqu'ils sont créés, mis en œuvre et maintenus de manière efficace. Un examen des OSC en Zambie sous l'égide de CARE International et financé par l'USAID et l'Union européenne (Care International 2013) énumère les bonnes pratiques suivantes :

- Le renforcement des capacités des prestataires de services locaux doit accompagner la sensibilisation générale à la VBG, y compris le soutien et l'accompagnement sur les questions spécialisées de VBG.
- Les centres placés dans des bâtiments gouvernementaux et intégrés aux services existants présentent moins de risques d'exposition et de stigmatisation pour les personnes qui recherchent des services que les sites autonomes.
- Les programmes doivent veiller à ne pas trop compter sur les bénévoles ou à ne pas les surcharger.
- Au minimum, tout centre autonome ne disposant pas de services 24 heures sur 24 doit s'efforcer d'avoir un conseiller sur appel en dehors des heures de travail ou offrir un endroit sûr où les survivants peuvent passer la nuit en attendant que les services soient disponibles.
- Les centres devraient faire pression pour que des agents de soutien de la police soient affectés de façon permanente.
- L'intégration avec les stratégies nationales, les ministères et les ONG est essentielle.

Des sources informelles de soutien social existent dans la plupart des communautés. Il s'agit notamment du réseau social personnel, des réseaux de parenté, des dirigeants locaux, des institutions religieuses et des organisations communautaires. Le soutien peut comprendre un logement sûr, de la nourriture, des vêtements et d'autres formes de soutien économique. Il est important d'inciter ces groupes à fournir un soutien centré sur les survivants.

Pourquoi les autres services sociaux sont-ils importants pour la réponse à la VBG ?

Comme nous l'avons vu dans les *Éléments fondamentaux*, la VBG est un phénomène complexe qui peut affecter tous les aspects de la vie d'une victime. Les organisations de mise en œuvre doivent être conscientes de l'éventail de services dont les survivants et leurs familles peuvent avoir besoin pour rétablir leur bien-être. Les projets autonomes de lutte contre la VBG, en particulier, doivent s'engager dans une réponse multisectorielle qui fait appel aux mécanismes formels et informels.

Outils et ressources

- Gierman T, A Liska, et J Reimer. 2013. *Shelter for Women and Girls at Risk of or Survivors of Violence*. Réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.endvawnow.org/uploads/modules/pdf/1363538451.pdf>.
- CARE International, Organisation internationale pour les migrations. 2016. *Good Shelter Programming: Tools to Reduce the Risk of GBV in Shelter Programmes*. Global Protection Cluster. Consulté le 23 mai 2022. https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/shelter_programming_-_tools_to_reduce_the_risk_of_gbv_in_shelter_programmes.pdf.
- Programme mondial conjoint des Nations unies. 2015. *Essential Services Package for Women and Girls Subject to Violence. Module 4 : Social Services*. New York: United Nations Population Fund. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/Essential-Services-Package-Module-4-en.pdf>.

Élément 2. Renforcement du réseau de référence

Qu'est-ce qu'un réseau de référence ?

Un réseau de référence met en relation les survivants à un soutien et à des ressources, notamment des services de santé, juridiques, judiciaires et autres services sociaux. Les réseaux de référence doivent être centrés sur les survivants, accessibles, fondés sur les droits, volontaires, non coercitifs et sensibles au genre. Certains pays disposent de groupes de travail multisectoriels qui facilitent les réseaux de référence en organisant des réunions régulières des prestataires pour favoriser les « références directes » Une référence directe est effectuée directement par un prestataire vers un autre, avec la permission de la personne survivante ; elle peut inclure l'accompagnement de la personne et devrait toujours inclure un suivi avec le survivant pour savoir s'il a pu accéder aux services demandés ou si un soutien est nécessaire pour le faire.

Les composantes d'un réseau de référence solide sont les suivantes :

- Des prestataires de services efficaces qui apportent une réponse centrée sur la personne survivante
- Une capacité à fournir des services confidentiels
- Des approches tenant compte des traumatismes
- Des réseaux de prestataires qui se connaissent et peuvent orienter les survivants de la VBG les uns vers les autres en toute confiance
- Le personnel et les bénévoles du programme adoptent des comportements respectueux de l'égalité des sexes et des attitudes centrées sur les survivants

L'aide apportée aux survivants pour accéder aux services de référence comprend les éléments suivants :

- Capacité à parcourir la distance entre les établissements/agences de référence
- Des fonds pour couvrir le coût des services ou du transport, de la garde d'enfants et du temps libre
- S'attaquer aux normes patriarcales qui peuvent être ancrées dans la prestation de services
- Des défenseurs qui peuvent aider les personnes à accéder aux services

Il est essentiel de former le personnel du programme à l'orientation vers le site afin que chaque prestataire sache où les survivants peuvent trouver les services dont ils ont besoin. Le personnel de l'USAID doit exiger que les responsables de la mise en œuvre qui travaillent au renforcement des réseaux de référence prévoient suffisamment de temps et de budget pour la formation sur les références directes et s'engagent avec un expert local en VBG pour la conception du programme.

Le personnel de l'USAID et les partenaires de mise en œuvre doivent envisager des moyens de renforcer les réseaux, notamment en finançant les organisations locales qui fournissent des services et mènent des programmes de lutte contre la VBG.

Il est important de noter que même dans les réseaux de référence solides, les survivants peuvent ne pas vouloir donner suite à une référence pour les raisons citées ci-dessus. Les projets doivent veiller à ce que le droit des survivants de refuser d'être référés soit respecté par le personnel et les bénévoles du programme, même s'ils continuent à s'attaquer aux normes sociales et aux obstacles structurels qui découragent les survivants de chercher un soutien.

Voir point 4.0. Éléments du processus : Planification et conception stratégiques pour plus de détails sur la cartographie des réseaux de référencement.

Pourquoi des réseaux de référencement solides sont-ils importants dans la réponse à la VBG ?

Un réseau de référence efficace englobe un réseau solide de prestataires de services qui connaissent des services de haute qualité et qui peuvent orienter les survivants vers ces derniers, tout en préservant la vie privée, en donnant la priorité à la sécurité, en facilitant l'accès et en soutenant l'action des survivants. Un réseau de référence en matière de VBG peut déjà exister dans certains contextes, mais il peut ne pas être efficace ou centré sur les survivants. Un réseau de référence peut également être affaibli par des crises politiques, économiques ou sanitaires (Global Protection Cluster et IASC 2020). En outre, des prestataires de services inefficaces ou mal informés peuvent affaiblir les réseaux de référence. L'OMS recommande aux prestataires de services liés à la VBG d'intégrer des références directes, en veillant à ce qu'elles soient fondées sur ce que les survivants veulent et sur ce dont ils ont besoin et en les aidant à surmonter les obstacles à l'accès aux services. Il est essentiel de veiller à ce que les réseaux de référence soient continuellement mis à jour, en particulier lors de crises prolongées comme lors de la pandémie de COVID-19 (Erskine n. d.).

Outils et ressources

- Oduenyi C. 2017. *Gender-Based Violence (GBV) Rapid Assessment and Service Mapping Report for MCSP-Supported Facilities in Kogi and Ebonyi states, Nigeria*. USAID. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.jhpiego.org/wp-content/uploads/2017/11/GBV-Mapping-Report-Abridged-version.pdf>.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2017. *Strengthening Health Systems to Respond to Women Subjected to Intimate Partner Violence or Sexual Violence: A Manual for Health Managers*. Genève, Suisse : OMS. Consulté le 23 mai 2022. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/259489>.
- Voir aussi la Section 4.0. Éléments du processus : Éléments de processus n° 3 : Planification et conception stratégiques des outils et des ressources de cartographie des réseaux de référence.

Élément 3. Activités de prévention

La prévention de la VBG peut être un élément de la réponse à cette dernière, car certains programmes de réponse à la VBG ont pour objectif explicite de prévenir ou de réduire l'occurrence de la violence (Jewkes et coll. 2015, ONU Femmes et coll. 2020a). Les activités de prévention peuvent contribuer à réduire le risque de violence nouvelle ou répétée. Bien que les activités de prévention ne soient pas obligatoires pour une réponse holistique, elles peuvent contribuer à favoriser des normes sociales positives qui encouragent la non-violence et les relations équitables. Voir Section 3.1. Éléments du programme : Prévention pour des conseils sur la manière de mettre en œuvre des programmes de prévention.

Questions à prendre en considération

	Phase de sollicitation	Phase de mise en œuvre
	La sollicitation exige-t-elle ou recommande-t-elle les points suivants de la part des candidats ?	Le programme répond-il aux points suivants ?
Travailler avec les prestataires de services formels et informels (tels que les services de santé, de justice, économiques et sociaux) afin de renforcer leur rôle dans la fourniture d'une réponse à la VBG centrée sur les survivants		
Sélectionner, former et superviser le personnel et les bénévoles du programme pour s'assurer qu'ils adoptent des comportements sensibles au genre et des attitudes centrées sur les survivants, et qu'ils possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour fournir un soutien et des références de première ligne		
Renforcer le soutien aux survivants afin qu'ils puissent accéder aux services d'intervention et au soutien (tels que les services de défense des droits et les options de soutien financier afin d'accéder aux services)		
Renforcer les soins et le soutien communautaires pour les survivants de la VBG, par exemple en impliquant des volontaires parmi la communauté comme ressources pour les survivants		
Évaluer et atténuer les risques potentiels de VBG dans les activités d'autonomisation économique, lorsqu'elles sont fournies dans le cadre des services d'intervention		
Identifier les faiblesses ou les lacunes potentielles ou existantes du réseau de référence, et inclure un plan pour renforcer celui-ci		

REMERCIEMENTS

CARE-VBG tient à remercier les nombreuses personnes qui ont contribué à la conceptualisation et au développement de ce document d'orientation. Les *Éléments fondamentaux* ont été élaborés sur la base des directives existantes en matière de lutte contre la violence basée sur le genre dans les contextes humanitaires et de prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles, ainsi que sur la vaste connaissance du Groupe consultatif technique des *Éléments fondamentaux* et des analystes de l'USAID. Pour obtenir une liste des personnes ayant apporté leur contribution, veuillez consulter l'aperçu des *Éléments fondamentaux*.

REFERENCE RECOMMANDEE :

CARE-VBG 2022. « Éléments du programme : Réponse » Dans *Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement*. Washington, D.C. : USAID.

REFERENCES

- Burjorjee, DM, M El-Zoghbi, L Meyers et B Heilman. 2017. *Social Norms Change for Women's Financial Inclusion. Closing the Gender Gap Brief*. Washington, D.C. : CGAP. Consulté le 23 mai 2022. https://www.cgap.org/sites/default/files/researches/documents/Brief-Social-Norms-Change-for-Womens-Financial-Inclusion-Jul-2017_0.pdf.
- CARE-VBG 2022. *How to Integrate Mental Health and Psychosocial Interventions in Gender-Based Violence Programs in Low-Resource Settings [No. 4 in a series]*. Washington, D.C. : USAID. Consulté le 23 mai 2022. https://makingcents.com/wp-content/uploads/2021/01/CARE-GBV_04_MHPSS_v6-508.pdf.
- — —. 2021. *How to Implement a Survivor-Centered Approach in GBV Programming [No. 3 in a series]*. Washington, D.C. : USAID. Consulté le 23 mai 2022. <https://makingcents.com/wp-content/uploads/2021/01/CARE-GBV-03-Survivor-centered-v9-508c.pdf>.
- CARE International. 2013. *One-Stop Model of Supports for Survivors of Gender-Based Violence: Lessons from CARE Zambia*. CARE International. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.care.org/news-and-stories/resources/one-stop-model-of-support-for-survivors-of-gender-based-violence/>.
- Catholic Relief Services (CRS). 2019. *Strengthening Referral Pathways for Children and Adolescents Affected by Sexual Violence*. Baltimore, MD : CRS. Consulté le 23 mai 2022. https://www.crs.org/sites/default/files/tools-research/4c_strengthening_referral_pathways.pdf.
- Conseil de l'Europe. 2011. *Council of Europe Convention on Preventing and Combating Violence against Women and Domestic Violence. Treaty Series No. 210*. Istanbul, Turquie : Conseil de l'Europe. Consulté le 23 mai 2022. <https://rm.coe.int/168008482e>.
- Erskine D. n.d. *Not Just Hotlines and Mobile Phones: GBV Service Provision during COVID-19*. New York: UNICEF. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.unicef.org/media/68086/file/GBV%20Service%20Provision%20During%20COVID>.
- Gardsbane D, P. Bukuluki et T. Musuya. 2021. « Help-Seeking Within the Context of Patriarchy for Domestic Violence in Urban Uganda ». *Violence Against Women* 28, no. 1: 232-254.

Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement

Section 3.3. Éléments du programme : Réponse

- Global Protection Cluster. 2020. *Identifying & Mitigating Gender-Based Violence Risks within the COVID-19 Response*. IASC. Consulté le 23 mai 2022. <https://gbvguidelines.org/wp/wp-content/uploads/2020/04/Interagency-GBV-risk-mitigation-and-Covid-tipsheet.pdf>.
- Haugen CS, SJ Klees, NP Stromquist, J Lin, T Choti et C Corneilse. 2014. « Increasing the Number of Female Primary School Teachers in African Countries: Effects, Barriers and Policies ». *Revue internationale de l'éducation* 60, n° 6 : 753-76
- Heilman B, N Paul-Gera, T Musuya, et S Siebert. 2016. « Whose Justice, Whose Alternative? Locating Women's Voice and Agency in Alternative Dispute Resolution Responses to Intimate Partner Violence ». *Beyond Borders*, Center for Domestic Violence Prevention (CEDOVIP), International Center for Research on Women (ICRW).
- Kohlberg, L. (2020). *Women's Economic Empowerment and Intimate Partner Violence: Untangling the Intersections*. Webinaire de Prevention Collaborative. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.youtube.com/watch?v=4nGwDbpCgQI>.
- House Stonewall C. 2018. *LGBT Access to Justice Toolkit: Challenging Violence through LGBT Community Engagement*. Londres, Royaume-Uni : Stonewall. Consulté le 23 mai 2022. https://www.stonewall.org.uk/system/files/access_to_justice_toolkit_english.pdf
- Réseau inter-agences pour l'éducation en situation d'urgence (INEE). *INEE Guidance Note on Gender*. New York, NY : www.inee.org. Licence : Creative Commons Attribution ShareAlike 4.0. Consulté le 23 mai 2022. https://www.edu-links.org/sites/default/files/media/file/INEE_Guidance%20Note%20on%20Gender_2019_ENG.pdf.
- Commission internationale des juristes (CIJ). 2016. *Women's Access to Justice for Gender-Based Violence: A Practitioner's Guide*. Genève, Suisse : CIJ, 143–153. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.icj.org/wp-content/uploads/2016/03/Universal-Womens-access-to-justice-Publications-Practitioners-Guide-Series-2016-ENG.pdf>.
- Organisation Internationale de Droit du Développement (OIDD). 2021. *Navigating Complex Pathways to Justice*. Rome, Italie : OIDD. Consulté le 23 mai 2022. https://www.idlo.int/sites/default/files/handout_paralegals_and_cij_for_final.pdf.
- Jewkes R, L McLean Hilker, S Khan, E Fulu, F Busiello E Fraser. 2015. « Response Mechanisms to Prevent Violence against Women and Girls. Global Evidence Reviews Paper 3 » Dans *What Works to Prevent Violence*. Consulté le 23 mai 2022 <https://www.whatworks.co.za/resources/evidence-reviews/item/96-global-evidence-reviews-paper-3-response-mechanisms-to-prevent-violence-against-women-and-girls>.
- Jewkes R, S Willan, L Heise, L Washington, N Shai, A Kerr-Wilson et N Christofides. 2020. "Effective Design and Implementation Elements in Interventions to Prevent Violence against Women and Girls." Dans *What Works to Prevent VAWG Global Programme Synthesis Product Series*. Prétorie, Afrique du Sud South African Medical Research Council.
- Kerr-Wilson A, A Gibbs, E McAslan Fraser, L Ramsoomar, A Parke, HMA Khuwaja et R Jewkes. 2020. « A Rigorous Global Evidence Review of Interventions to Prevent Violence against Women and

- Girls ». Prétoria, Afrique du Sud : What Works to Prevent Violence among Women and Girls Global Programme.
- Linos N, N Slopen, L Berkman, SV Subramanian et I Kawachi. 2014. « Predictors of Help-Seeking Behaviour among Women Exposed to Violence in Nigeria: A Multilevel Analysis to Evaluate the Impact of Contextual and Individual Factors ». *Journal of Epidemiology and Community Health* 68, no. 3 : 211-17
- Marcus R. 2018. « The Norms Factor : Recent Research on Gender, Social Norms, and Women's Economic Empowerment » Ottawa, Canada : Centre de recherches pour le développement international (CRDI).
- Moussa J et Z Abdul Aziz. 2014. *Due Diligence Framework: State Accountability Framework for Eliminating Violence against Women*. International Human Rights Initiative (IHRI). Consulté le 23 mai 2022 <http://duediligenceproject.org/wp-content/uploads/2019/05/Due-Diligence-Framework-Report-151116.pdf>.
- Olson RM, C Garcia-Moreno et M Colombini. 2020. « The Implementation and Effectiveness of the One Stop Centre Model for Intimate Partner and Sexual Violence in Low- and Middle-Income Countries : A Systematic Review of Barriers and Enablers ». *BMJ Global Health*, 5 : e001883. Consulté le 23 mai 2022. <https://gh.bmj.com/content/5/3/e001883>.
- Palermo T, Bleck J et A Peterman. 2014. « Tip of the Iceberg: Reporting and gender-based violence in developing countries ». *American Journal of Epidemiology* 179, no. 5 : 602-12
- Projet Passages. 2016. « Making the Case » : Addressing Social Norms in Intimate Partner Violence and Women's Economic Empowerment Programming. Evidence, Approaches, and Recommendations » Washington, D.C. : Institute for Reproductive Health, Georgetown University for USAID. Consulté le 7 juillet 2022. <https://irh.org/wp-content/uploads/2021/06/Passages-Project-Norms-Across-Sectors-Evidence-Deck-on-IPV-and-WEE-Final.pdf>.
- Pitter C. 2016. "Midwives' Knowledge and Attitudes when Encountering Gender-Based Violence in Their Practice at a Maternity-Hospital in Kingston, Jamaica." *International Journal of Qualitative Studies on Health and Well-Being* 11: 29358.
- Rule A, J Izquierdo et A Piccioli. 2017. 'Reducing GBV Risks through Better Shelter Programme Design ». *Forced Migration Review* 1, no. 55.
- Save the Children. 2021. *Safe Back to School: Guide for Supporting Inclusive and Equitable Learning for the Most Marginalised Children*. Londres, Royaume-Uni : Save the Children International. Consulté le 23 mai 2022. https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/SB2S-Inclusive-Guidance_2022-FINAL.pdf/.
- Shivshanker A, K Resler, C Kaler-Jones, G Briceno et N Weisenhorn. 2021. "How to Integrate Social and Emotional Learning in USAID Basic Education Programs." Washington, D.C. : USAID.
- Singh N, A Parvez Butt et C Canepa. 2018. *Shifting Social Norms in the Economy for Women's Economic Empowerment: Insights from a Practitioner Learning Group*. Arlington, VA : Réseau SEEP. Consulté le 23 mai 2022. <https://seepnetwork.org/files/galleries/Shifting-Social-Norms-FINAL.pdf>.

Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement

Section 3.3. Éléments du programme : Réponse

- Stark L, D Landis, B Thomson et A Potts. 2016. « Navigating Support, Resilience, and Care : Exploring the Impact of Informal Social Networks on the Rehabilitation and Care of Young Female Survivors of Sexual Violence in Northern Uganda ». *Peace and Conflict: Journal of Peace Psychology* 22, no. 3: 217-25
- Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASCID). 2015. *Gender-Based Violence and Education. Gender Tool Box Brief*. Stockholm, Suède : ASCID. Consulté le 23 mai 2022.
<https://publikationer.sida.se/contentassets/a3950e8788ec48a78218358a0457fa63/genderbase-d-violence-and-education.pdf>.
- Terry G. 2004. « Poverty Reduction and Violence against Women: Exploring Links, Assessing Impact ». *Development in Practice* 14, no. 4: 469-80
- Together for Girls. 2021. *Gender and Corporal Punishment. Policy Brief*. Washington, D.C. : Together for Girls (Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida). Consulté le 23 mai 2022.
<https://www.togetherforgirls.org/wp-content/uploads/2021/06/Corporal-Punishment-Policy-Brief.pdf>.
- Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). 2019. *Community-Based Complaints Mechanisms in Malawi*. Lilongwe, Malawi : Gouvernement du Malawi. Consulté le 23 mai 2022.
<https://www.unicef.org/malawi/media/1956/file/Community-Based%20Complaints%20Mechanisms%20in%20Malawi.pdf>.
- Programme mondial conjoint des Nations Unies (UNJGP). 2015. *Paquet de services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violence*. New York, NY : Fonds des Nations Unies pour la population. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.unfpa.org/essential-services-package-women-and-girls-subject-violence>.
- ONU Femmes, Organisation mondiale de la santé, Développement social direct. 2020a. *RESPECT Framework for Preventing Violence against Women Strategy Summaries : Services Ensured*. New York, NY : ONU Femmes. Consulté le 23 mai 2022.
<https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/RESPECT-implementation-guide-Strategy-summary-Services-ensured-en.pdf>.
- ONU Femmes, OIDD, Programme des Nations Unies pour le développement, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Banque mondiale, The Pathfinders. 2020b. « Justice pour les femmes au milieu de la COVID-19 ». New York, NY : Nations unies.
- ONU Femmes et Développement Social Direct. 2020c. *Cadre RESPECT : Strengthening the Enabling Environment for VAW Prevention*. New York, NY : ONU Femmes. Consulté le 23 mai 2022.
<https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/07/respect-women-implementation-package>.
- ONU Femmes, Fonds des Nations unies pour la population, Organisation mondiale de la santé, Programme des Nations unies pour le développement, Office des Nations unies contre la drogue et le crime. 2015. *Paquet de services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violence*. Consulté le 23 mai 2022 <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2015/12/essential-services-package-for-women-and-girls-subject-to-violence>.

Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement

Section 3.3. Éléments du programme : Réponse

- USAID. 2020. *Justice Sector Strengthening Activity: Final Report*. Washington, D.C. : USAID. Consulté le 23 mai 2022. https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00WFF2.pdf.
- . 2019. *Fiche d'information de l'USAID sur Haïti : Konbat Vyolans – Strengthening Gender-Based Violence Services and Referral Pathways*. Washington, D.C. : USAID. Consulté le 23 mai 2022. <http://www.konbatvyolanshaiti.org/wp-content/uploads/bsk-pdf-manager/2019/06/KV-Factsheet-CPFO-FED-MOUFHED-The-Edge-April-2019.pdf>.
- . 2014. *Equal Rights, Equal Justice: Toolkit for Addressing GBV through Rule of Law Projects*. Washington, D.C. : USAID. Consulté le 23 mai 2022. https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/Toolkit_GBV%20and%20RoL_final_Web_14SEP10.pdf.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2021. *Caring for Women Subjected to Violence: A WHO Curriculum for Training Health Care Providers*. Genève, Suisse : OMS. Consulté le 23 mai 2022. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240039803>.

L'objectif de l'activité de l'Action collective pour réduire la violence basée sur le genre (CARE-VBG) est de renforcer la prévention et la réponse collective, ou « l'action collective », dans le développement de programmes contre la violence basée sur le genre (VBG) à travers l'USAID. Pour plus d'informations sur CARE-VBG, [cliquez ici](#).

Pour en apprendre davantage, veuillez contacter :

Chaitra Shenoy, Master en droit
Représentante de l'agent de négociation des contrats
Centre pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
cshenoy@usaid.gov

Dre. Diane Gardsbane
Cheffe de Projet
CARE-VBG
diane@makingcents.com